

C O N S E I L M U N I C I P A L D E M O N T B R U N
D U 0 9 j u i n 2 0 2 3

Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances
sous la présidence de Madame Sylvie RAUFFET, Maire.

Date de convocation 31 mai 2023 **Elus en exercice :** 7
Présentes : Sylvie Rauffet, Nathalie Pradines, Isabelle Rauffet.
Présents : Arnaud Bédurier, Patrick Pelliccioni, Jean-Claude Buseyne,
Absents représentés: 0
Absents non représentés: Florian Carbonel
A été nommée secrétaire : Nathalie Pradines

~~~~~

**2023-12: Désignation du délégué et de ses suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023**

Mme le maire informe le conseil municipal des prochaines élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

Vu le décret 2023-257 du 06 avril 2023 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu la circulaire IOMA2308397J du 30 mars 2023, la commune doit désigner un délégué de son conseil municipal et ses trois suppléants.

L'élection parmi les conseillers municipaux se fait au scrutin majoritaire à deux tours (majorité absolue au premier tour, relative au second tour –L.288).

**1 :Election du délégué :**

Sylvie RAUFFET a obtenu : 6 voix

**Ayant obtenu la majorité absolue, Sylvie RAUFFET est proclamée élue en qualité de déléguée à l'élection des sénateurs.**

**2 : Election des délégués suppléants :**

Ont obtenu :

Arnaud BÉDUER : 6 voix

Nathalie PRADINES : 6 voix

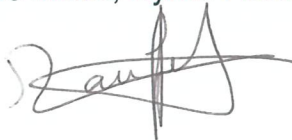
Patrick PELLICCIONI : 5 voix

Jean-Claude BUSEYNE : 1 voix

**Ayant obtenu la majorité absolue, Arnaud BÉDUER, Nathalie PRADINES et Patrick PELLICCIONI sont proclamés élus en qualité de délégué suppléant à l'élection des sénateurs.**

Clôture de la séance à 18h00

Mme le maire, Sylvie Rauffet.



Mme la secrétaire de séance, Nathalie Pradines.

